

Compte rendu de la CAPD du Mardi 16 octobre

Avancement des Professeurs des Ecoles

Echelon	Grand choix			Choix			Ancienneté	
	Nombre de promovables	Nombre de promus	Barème du dernier promu	Nombre de promovables	Nombre de promus	Barème du dernier promu	Nombre de promovables	Nombre de promus
4							38	38
5	40	12	15,500				43	32
6	28	8	20,500	20	14	19,897	8	2
7	20	6	33,819	21	15	23,500	17	5
8	30	9	38,467	22	16	28,497	20	9
9	20	6	44,156	13	9	34,008	7	2
10	25	7	51,000	26	19	47,928	6	6
11	16	5	56,467	9	6	48,847	1	1

Alain Favière rappelle que le SNUipp demande l'avancement le plus rapide pour tous ainsi que la création d'un 12ème échelon dans la classe normale et donc accessible à tous à l'opposé de la Hors Classe.

Le SE demande à ce que les contingents pour la Hors Classe prévus dans le décret soient respectés.

Sandrine Gorgeon signale qu'à la suite d'une erreur de lecture de l'administration, tous les PE-LC recrutés en 2000 ont été amputés de 0,008points sur leur AGS et ce pour toute leur carrière. Cela n'est pas sans incidence sur leur barème (pour les promotions par exemple).

Candidatures au plan de formation

Alain Favière dénonce les conditions dans lesquelles les décisions sont prises concernant la formation continue :

- Opacité des désignations sur stages à public connu
- Début de stages à candidatures individuelles avant validation par la CAPD (déjà signalé l'an dernier)
- Modification du PDF en dehors des instances réglementaires (réduction du nombre de jours de stage)
- Diminution arbitraire du nombre de places offertes aux stages
- Barème non respecté

Dans ces conditions le SNUipp demande la tenue d'un nouveau conseil départemental de formation ainsi que le réexamen de l'ensemble des stages à candidatures individuelles afin d'assurer la plus grande transparence et le respect du barème départemental. L'IA refuse la tenue d'un nouveau conseil de formation mais accepte de réexaminer les candidatures individuelles. Cela n'aura de toute façon aucune incidence sur le déroulement des stages puisque le prochain stage à candidatures individuelles n'aura lieu qu'en novembre.

Formations d'initiative nationale :

Seule une candidature sur les deux existantes est retenue. (Contre : 4 SNUipp ; Abst : 1 SE-UNSA ; Pour : 5 adm) Le SNUipp explique qu'il souhaite que les critères de classement soient indiqués en amont et non après coup au vu des candidatures

Questions diverses

Frais de déplacement des réunions de directeurs

Alain Favière rappelle la consigne syndicale du SNUipp : « Pas de déplacement des collègues s'ils n'ont pas reçu un ordre de mission avec état de frais joint ». Il fait remarquer que l'an dernier, un ordre de mission a été envoyé sans état de frais joint et qu'on a annoncé aux collègues sur place qu'ils n'auraient pas de frais de remplacement. Pour l'administration, la mention les états de frais vous seront remis sur place (ou vous seront envoyés par voie électronique) ne semble donc pas constituer un engagement!!! Le SNUipp maintient donc sa consigne syndicale.

Commission de réforme

Alain Favière remplace Michel Larigauderie sur la place de titulaire.

Remplacements pour les stages de formation base élèves

Fabrice Couégnas dénonce la priorité donnée aux stages base-élèves : des collègues non remplacés ont en effet dû se rendre au stage.

Attribution des postes MAT

Fabrice Couégnas demande des explications quant aux choix des postes libérés par des MAT pour les stages filés PE2 alors qu'aucun appel à candidature n'avait été lancé par l'administration. L'IEN Guéret 1 répond que ce sont des propositions des IEN : « certains enseignants nous contactent, nous en contactons d'autres ».

Situations diverses

Régularisation d'Ineat/Exeat: une collègue part pour le Tarn à partir du 1er octobre

Mise en disponibilité : un collègue à compter du 1er octobre

Détachement : un collègue est détachée à compter du 1er octobre à l'OCCE

Déplacements : 2 déplacement une sur le poste animateur TICE de Guéret 2 et un sur mission au CDDP

Le SE demande que deviennent les postes libérés et s'il va être fait appel à des listes complémentaires. L'IA répond que les postes classe sont remplacés par des brigades congés et que des listes complémentaires ne peuvent être recrutées tant que l'Académie est en surnombre (cf LOLF).

Enseignement pénitentiaire : Thierry Dupin devient coordinateur, Martine Lefevre enseignante à la prison.

Groupes de travail : l'IA annonce que des groupes de travail sur les thèmes de la notation (grille) et le barème du mouvement vont se tenir. Une grille de notation devrait alors être proposée aux délégués du personnel.

Statut des PE2 à la pré-rentrée : le SE s'étonne que les PE2 aient été invités à la pré-rentrée le 28 août dans les écoles de stages filés alors qu'ils ne sont devenus stagiaires qu'au 1er septembre. L'IA assure qu'ils n'ont pas été convoqués par l'Inspection Académique et découvre le problème... Le directeur de l'IUFM annonce qu'ils ont bien été « invités »... Compte tenu des problèmes que cela pose en terme de responsabilité/sécurité, le directeur de l'IUFM s'engage à spécifier dans chacun de ses courriers d'invitation le caractère non-obligatoire de celles-ci.

Les délégués SNUipp

Frédérique Bouchy, Fabrice Couégnas, Alain Favière,
Sandrine Gorgeon, Cécile Jaunereau